

## Canada Food Expo et Mission Commerciale Tokyo & Osaka, Japon du 8 au 13 novembre 2009

Le Groupe Export agroalimentaire vous invite à prendre part à sa première mission commerciale en sol japonais. En partenariat avec la Délégation Générale du Québec à Tokyo, Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que l'Ambassade du Canada à Tokyo, nous offrons une occasion unique de venir présenter vos produits à des acheteurs japonais. Vous aurez accès au **Canada Food Expo**, un événement de type 'Table Top' à Tokyo et Osaka. Vous pourrez, en coordination avec M. Akira Kitagawa, délégué commercial du Québec au Japon, rencontrer vos clients actuels et potentiels. Des séminaires sur le marché japonais ainsi que des visites de magasin vous seront proposés.

### Participez à cette mission commerciale avec le Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement de 50% d'un billet d'avion en classe économique (1 par entreprise) pour un vol aller-retour Montréal ou Québec vers Tokyo.
- 1 billet de train 'Shinkansen' (Bullet Train) pour aller simple Tokyo-Osaka, en voyageant avec le Groupe Export (valeur approximative de 220\$)
- pour les participants au volet 'Seoul' du Canada Food Expo, veuillez communiquer avec le Groupe Export pour connaître les modalités du remboursement du billet d'avion.
- remboursement de 50% d'un « per diem » pouvant aller jusqu'à 400\$/jour/personne, pour un maximum de 5 jours. 1 par entreprise.
- 75% de réduction sur les frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export) vers Tokyo. La part vers Osaka sera aux frais du participant;
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par un représentant du Groupe Export.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 septembre 2009**

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Nicolas Moisan:  
(450) 461-6266 poste 204 ou [nicolasmoisan@groupeexport.ca](mailto:nicolasmoisan@groupeexport.ca)

 Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

Agriculture and  
Agri-Food Canada

**Canada**

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec** 

#### Siège social

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
[info@groupeexport.ca](mailto:info@groupeexport.ca)

# Formulaire de participation



## Canada Food Expo et Mission Commerciale Tokyo & Osaka, Japon du 8 au 13 novembre 2009

### Tarif membre:

Frais de participation – Mission Commerciale et Canada Food Expo ..... 1 495.00 \$ CAD\*\*

### Tarif non membre:

**Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire.**

L'adhésion à l'Association vous donne droit à tous les avantages des membres jusqu'au 31 décembre 2009.

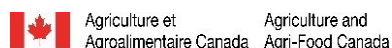
Veuillez ajouter le coût de la cotisation jusqu'au 31 décembre 2009 soit 366,84 \$CAD (taxes inc.) au coût d'inscription.

Personne contact :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	
Code postal :	
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 207.

**Date limite d'inscription : 30 septembre 2009**

**Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255 à l'attention de Nicolas Moisan**



**Canada**

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec**



#### **Siège social**

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupeexport.ca

## Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
  - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
  - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
  - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

---

#### Siège social

668, Montée Montarville  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
Canada J3V 6B1  
T (450) 461-6266 1 800 563-9767  
F (450) 461-6255  
info@groupeexport.ca